

Le Journal des sçavans

Académie des inscriptions et belles-lettres (France). Auteur du texte.
Le Journal des sçavans. 1766.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

en vers, & de varier dans les différens Sujets & dans les divers détails d'un même Sujet, une Poësie toujours élégante & harmonieuse. Ce dernier Ouvrage nous paroît ajouter beaucoup aux preuves de talent qu'il avoit données dans la Comédie de l'Amateur & dans les Epîtres dont nous avons rendu

compte au mois de Septembre 1762. Si M. Barthe eût publié plutôt cette Héroïde de Rancé composée depuis long-temps, elle eût eû le petit mérite accessoire de paraître le modèle de divers Ouvrages publiés depuis quelque tems sur la Trappe.

AN ACCOUNT OF THE INOCULATION OF THE SMALL-POX in Scotland. By Alexander Monro Senior M. D. and F. R. S. Fellow of the Royal College of Physicians, and Professor of Medecine and of Anatomy in the University of Edinburgh. in 8°.

C E Mémoire composé sur l'Inoculation de la petite vérole en Ecosse, par M. Monro, Professeur de Médecine & d'Anatomie dans l'Université d'Edimbourg, contient la réponse à cinq Questions que le Doyen & les Commissaires de la Faculté de Médecine de Paris lui avoient proposées. Et quoique le rapport des Commissaires de Paris ait paru, avant que M. Monro ait pu faire toutes les informations nécessaires, plusieurs Membres de la Société Philosophique d'Edimbourg, qui ont entendu la lecture de son Ouvrage, ont jugé que la publication en seroit très-utile, & surtout très-propre à établir, sur l'objet traité dans ce Mémoire, une correspondance générale dans l'Ecosse.

Premiere Question. L'Inoculation a-t-elle été pratiquée depuis long-temps dans cette contrée, & avec quel succès? Il résulte des recherches de M. Monro, que depuis l'an 1744 jusqu'en 1753 inclusivem-

ment, temps où l'Inoculation étoit peu pratiquée, la dixième partie des morts, à Edimbourg & dans la Paroisse voisine de S. Cuthbert, a été occasionnée par la petite vérole; & que durant les dix années suivantes, depuis 1754 jusqu'en 1763 inclusivement, où l'Inoculation avoit été plus fréquente, le nombre total des morts fut moindre de 1096 que pendant les dix années précédentes, & celui des morts occasionnées par la petite vérole, inférieur de 71.

Question 2. Quelques-uns des Inoculés sont-ils morts? Pour réponse, M. Monro présente une liste de 5554 Inoculés en différentes parties de l'Ecosse, dont 72 sont morts; c'est environ un sur 78. Scavoir, au reste, si ce n'est pas là l'effet de l'abus, & de la mauvaise application de la méthode d'inoculer, plutôt que de l'Inoculation même; c'est sur quoi M. Monro présente les réflexions des Partisans de cette pratique.

Question 3. Quelques uns des Inocules n'ont ils pas eu dans la suite la petite vérole naturelle, & en quel temps? Ici M. Monro déclare que presque tous ses Correspondants s'accordent à dire qu'ils n'ont jamais vu personne attaquée de nouveau de la véritable petite vérole, après l'avoir eue naturellement ou artificiellement.

Question 4. D'autres maladies n'ont-elles jamais été communiquées avec la petite vérole par Inoculation? M. Monro assure n'en avoir jamais vu d'exemples, non plus que ses Correspondants. Il a même vu un enfant ne recevoir que la petite vérole, quoique le germe eût été pris d'un autre enfant attaqué à la fois & de la petite vérole & d'un autre mal. Il a vu néanmoins un enfant recevoir en même-temps par l'Inoculation la petite vérole avec un mal alors épidémique; mais plusieurs attribuent cet effet plutôt à l'épidémie qu'à la matière vérolique. Il ajoute que la plupart des enfans qui ont péri dans

l'Inoculation, sont morts dans des convulsions; ce qui lui fait juger que les enfans à la mamelle, & durant la poussée des dents, doivent très-rarement être soumis à la pratique de l'Inoculation.

Question 5. L'Inoculation n'a-t-elle pas été suivie de quelques incommodités dont elle paraît avoir été la cause? Et cela est-il arrivé plus ou moins fréquemment qu'après la petite vérole naturelle? M. Monro rapporte avec impartialité les informations qu'il a faites à cet égard. On y voit différentes incommodités survenues aux Inoculés après l'opération. Mais il ajoute que ses Correspondants paroissent reconnoître unanimement, que ces suites fâcheuses sont incomparablement plus rares & moins diversifiées après l'Inoculation, qu'après la petite vérole naturelle.

Ce détail, que nous avons tiré des Livres Anglois, ne peut que faire naître le desir de voir l'original & même une traduction en notre Langue.

THE DIVINE LEGATION OF MOSES DEMONSTRATED.
in Nine Books. The fourth Edition. By William, Lord Bishop of Gloucester. 8°. 5 Vol. i. e. La Divinité de la Mission de Moïse démontrée en neuf livres. Quatrième Edition en 5 Vol. in-8°.

CETE quatrième Edition de l'excellent Ouvrage du savant Evêque de Gloucester est enrichie de plusieurs additions qui forment un Volume de plus que n'en avoit la précédente Edition. On remarque dans la première Section du cinquième Livre des Observa-

tions très-sensées contre ce qu'a dit, sur les Juifs, M. de V. dans ses additions à son Histoire Universelle. Mais comme nous avons eu occasion depuis peu de parler du fameux passage de Joseph concernant Jesus-Christ, nous croyons devoir rappeler ici à ce sujet quel-

F ij.